

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PARLEMENTAIRE ORGANISÉE PAR L'UIP,
LE PARLEMENT FIDJIE ET LE BUNDESTAG ALLEMAND À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP23)
BONN, 12 NOVEMBRE 2017**

L'Union interparlementaire, le Parlement des Fidji et le Bundestag allemand ont organisé, à Bonn (Allemagne), le dimanche 12 novembre 2017, une réunion parlementaire en marge de la 23^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP23, qui a eu lieu du 6 au 17 novembre). Cette réunion a permis aux parlementaires de recueillir des informations de première main sur les principaux enjeux et les orientations de la COP23, de dialoguer avec les organisateurs de la COP23, des experts conviés par l'ONU et des négociateurs directement associés aux processus de prise de décision de la Conférence, d'approfondir leur connaissance des recommandations figurant dans le Plan d'action parlementaire de l'UIP sur les changements climatiques et de débattre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

La délégation du Groupe français de l'UIP présente à cette session était composée de MM. **Jérôme Bignon**, sénateur, **Jean-François Cesarini**, député, et Mme **Laurence Trastour-Isnart**, députée. Ont également participé à cette réunion Mme **Angèle Prévile**, sénatrice, et M. **Guillaume Gontard**, sénateur, présents à Bonn au titre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, ainsi que Mme **Maina Sage**, députée, représentant le territoire de la Polynésie française.

La réunion a été ouverte par des allocutions de M. Frank Bainimarama, Premier ministre des Fidji, président de la COP23, Mme Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Mme Jiko Luveni, présidente du Parlement fidjien, Mme Claudia Roth, vice-présidente du Bundestag allemand, et Mme Gabriela Cuevas Barron, présidente de l'UIP. Ces personnalités ont ensuite répondu aux questions des parlementaires. Ils ont en particulier été interpellés sur la longueur des négociations qui semblent reprendre comme de 1992 à 2015 et la faiblesse des effets de l'Accord de Paris ressentis sur le terrain alors que les populations sont confrontées aux effets des changements climatiques. Mme Patricia Espinosa a insisté sur le fait que cet accord, entré en vigueur en un temps record, constitue un cadre et qu'il appartient aux 197 parties à l'accord d'agir, la transformation attendue sur le terrain ne pouvant intervenir que par le fait d'acteurs locaux, les pouvoirs publics et les élus devant les aider à prendre des mesures concrètes. Au plan international, l'ONU évalue les besoins et veille aux modalités selon lesquelles l'Accord est mis en œuvre mais sa traduction en mesures tangibles nécessite l'intervention des parlementaires et des gouvernements pour définir des cadres d'action à destination des acteurs économiques et sociaux. M. Frank Bainimarama a appelé les parlementaires à se rapprocher les uns des autres pour mettre sur pied des solidarités internationales, comme Fidji et l'Allemagne l'ont fait pour l'organisation de la COP23. Les négociations en cours ne sont pas un retour à un stade antérieur à l'Accord de Paris mais visent à parvenir à un consensus car le passage à un vote n'est pas souhaitable au sein de la CCNUCC. Les résultats tangibles ne seront pas visibles avant plusieurs années.

La matinée s'est poursuivie par une réunion-débat sur les économies à faibles émissions de carbone avec M. Dirk Messner, directeur de l'Institut allemand pour le développement et Mme Alina Averchenkova, chercheuse au Grantham Research Institute on Climate Change and Environment de la London School of Economics. Mme **Laurence Trastour-Isnart** est intervenue pour faire valoir que la France et l'Allemagne visent la neutralité carbone à l'horizon 2050, cet objectif nécessitant de prendre des mesures touchant les entreprises, les villes et le mode de vie des habitants. Conscientes des risques pour la planète, les entreprises ont intégré ces enjeux dans leurs recherches et leurs investissements. D'autre part, si les villes se mobilisent rapidement et massivement, elles ont une grande place à tenir car elles abritent

la moitié de la population mondiale, émettent 80 % des gaz à effet de serre et consomment 75 % de l'énergie mondiale. Elles ont la capacité de mettre les pays sur la trajectoire des émissions décidées par l'Accord de Paris. Pour que la transition écologique devienne une réalité, les solutions doivent être des solutions de proximité, les villes sont une porte d'entrée idéale dans cette perspective car elles peuvent modifier les comportements des citoyens. Elle a conclu que l'objectif de neutralité carbone suppose une révolution de nos modes de vie : il faut changer notre façon de nous loger, de nous déplacer, de nous nourrir, de nous divertir. Cette évolution demande beaucoup de travail et l'engagement de tous, citoyens, entreprises, territoires et États.

L'après-midi, M. Robert Ondowe, directeur exécutif adjoint du Programme des Nations unies pour l'environnement, a présenté les liens entre la science et les changements climatiques. M. Patrick Sakdapolrak, directeur de recherche au département de géographie de l'Université de Vienne, et Mme Winifred Masiko, député ougandais, ont ensuite animé un débat sur les migrations liées aux changements climatiques.

La journée s'est terminée par l'adoption, par consensus, du document final (*cf. texte annexé*) préparé par Mme Bärbel Höhn, députée allemande, et M. Inia Seruiratu, député des Fidji. Lors de cette séance de clôture, M. **Jérôme Bignon** est intervenu pour rappeler à quel point la contribution des parlements, et le rôle de l'Union interparlementaire, était en ce domaine essentiels. Il a exprimé au nom de la délégation française un accord sans réserve sur le document final qui contient incidemment deux références fortes : les Objectifs de Développement Durables adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies et l'avenir des océans qui a fait l'objet d'une conférence de l'ONU en juin dernier. Il a insisté sur le fait que la lutte contre le dérèglement climatique était indissolublement liée au succès des Objectifs de Développement Durable. Il a également jugé essentielle la référence aux océans, car ceux-ci représentent 70 % de la surface de la planète et appellent des politiques spécifiques. Un prochain rapport du GIAT, actuellement en préparation, ne devrait pas manquer de le rappeler. Les océans sont la fois une chance, car ils sont un puits de carbone et un motif d'inquiétude, lié à la montée des eaux. Il a rappelé que certaines parties du territoire français y étaient particulièrement vulnérables. Il a pour finir insisté sur la nécessité d'aller vite, jugeant que l'on ne pouvait plus se permettre d'avoir des états d'âme, même si l'on sent que l'on rencontre encore des réticences. Car si nous ne montons pas la marche aujourd'hui, elle sera plus haute demain.